



Appel d'offre du Laboratoire d'Excellence Futurs Urbains pour un post-doc

Analyse des processus de territorialisation des risques majeurs en milieu urbain

1. Présentation du projet

La ville entretient avec les risques majeurs (naturels et technologiques) des rapports ambigus et instables notamment du fait des enjeux fonciers et de politiques publiques de gestion des risques évolutives. Après avoir privilégié les actions visant à maîtriser les aléas, ces politiques se sont ensuite orientées vers la réduction de la vulnérabilité pour désormais s'intéresser à la résilience des territoires. Ces transformations successives ne sont cependant pas le signe d'une meilleure prise en compte des risques dans les décisions d'aménagement. Force est en effet de constater qu'en l'absence d'évènement majeur (fréquent ou récent), la mémoire du risque s'estompe et la pression urbaine prend le pas sur les principes de prudence et de précaution. L'existence même d'outils réglementaires comme les plans de prévention des risques (naturels ou technologiques) n'est pas suffisante pour inscrire durablement la mémoire du risque sur le territoire.

2 Contenu de la mission

Le post doc s'inscrit dans cette perspective. Il vise à développer l'idée de gestion territorialisée des risques (naturels et technologiques) ; c'est-à-dire une gestion adaptée au contexte local et appropriée par les acteurs de ce territoire. Pour ce faire, nous proposons que soit menée une réflexion à la fois théorique et pratique autour de la notion d'empreinte du risque. De notre point de vue, le recours à cette notion peut s'avérer intéressant pour traduire à la fois des questions de perception, de représentation ou encore d'inscription physique du risque sur le territoire. Elle peut également être utile pour mesurer/évaluer la pression exercée par le risque sur un espace donné. Considérant cela, la mission proposée comporte a priori deux étapes essentielles.

La réflexion pratique sera menée sur l'Île-de-France qui constitue un territoire en capacité d'illustrer parfaitement la problématique étudiée. Il existe en effet des opérations urbaines d'envergure qui sont localisées sur des espaces où la présence d'un risque d'inondation et d'un risque industriel se conjuguent et ne semblent pas constituer un obstacle au projet métropolitain (le Grand Paris).

La première étape consiste à étudier la façon dont les risques sont considérés sur le territoire de l'Île de France en procédant à une analyse globale des processus et des logiques qui ont conduit à la situation actuelle en matière d'occupation des sols et de prise en considération des risques majeurs. Il s'agit de caractériser les différentes empreintes du risque qui coexistent sur le périmètre étudié et les acteurs porteurs (empreinte vécue/perçue, effacée, négociée,...). Cette première étape sera l'occasion de repérer sur la région des espaces illustrant un type d'empreinte particulier (études de cas/typologie d'empreintes).

La seconde étape vise à proposer de nouvelles conditions d'émergence des risques dans les débats et l'action publics qui accompagnent les projets urbains inscrits sur un territoire donné. En repartant des résultats de l'étape précédente, il s'agira de définir un lieu d'expérimentation puis - en lien avec les acteurs du terrain - d'étudier la possibilité de co-construction d'une empreinte du risque qui soit partagée (en terme de représentation et de contenu). Pour ce faire, on s'appuiera sur une ou plusieurs opérations en cours afin de conduire avec les acteurs du projet urbain une expérience de mise en mémoire collective du risque.

Ce travail a pour objectif de faire progresser les recherches sur les relations risques / territoires et les processus de gestion territorialisée des risques majeurs. Il doit également apporter des éléments de réponse à la question suivante : à quelles conditions la gestion des risques majeurs peut-elle être une nouvelle catégorie d'action (une nouvelle entrée) dans la conduite des projets urbains.

3. Equipe projet

Cette recherche intéresse des chercheurs appartenant à trois laboratoires différents appartenant au labex IFUTURS URBAINS. Ils se sont regroupés en équipe projet afin de collaborer ensemble à ce travail et accompagner la mission confiée au post-doc. L'équipe est constituée des chercheurs suivants (par ordre alphabétique) :

- José-Frédéric DEROUBAIX, LEESU¹ - Equipe Eau
Ecole des Ponts – Paristech.
jfd@leesu.enpc.fr
- Jocelyne DUBOIS-MAURY, LAB'URBA
Université Paris-Est Créteil.
duboismaury@u-pec.fr
- Gilles HUBERT, LEESU - Equipe Génie Urbain
Université Paris-Est Marne-la-Vallée.
Gilles.hubert@univ-mlv.fr
- Valérie NOVEMBER, LATTSS² - Equipe Réseaux, Institutions et Territoires
Ecole des Ponts – Paristech.
Valerie.november@enpc.fr

4. Profil du candidat

La personne retenue peut appartenir à n'importe lesquelles des disciplines en lien avec la géographie, l'aménagement de l'espace et l'urbanisme. Le (ou la) candidat(e) devra s'intégrer dans l'équipe pluridisciplinaire constituée pour ce projet. Il (ou elle) sera hébergé(e) dans l'un des laboratoires concernés (LEESU, LATTSS ou LAB'URBA). Le (ou la) candidat(e) doit prendre contact avec les chercheurs impliqués, afin de discuter avec eux du projet

Durée : un an renouvelable

Rémunération : 2.000 Euros net par mois

Documents à fournir : A renvoyer avant le 7 septembre 2012 à Catherine.Alcouffe@univ-paris-est.fr

Remplir le dossier de réponse ci-joint.

Doivent figurer :

Résumé de la thèse + documents de soutenance (pré-rapports et rapport). Dans le cas où la soutenance n'a pas encore eu lieu, les pré-rapports suffiront.

Curriculum Vitae.

Une lettre de motivation sous la forme d'un exposé de la compréhension du sujet par le candidat, en deux pages.

¹ Laboratoire Eau, Environnement et Systèmes Urbains

² Laboratoire Techniques, Territoires et Société